



09/11/2021

Communiqué de Presse

Journée d'étude sur la lutte contre l'antibiorésistance dans le secteur de l'élevage et dans la chaîne alimentaire

- **La lutte contre l'antibiorésistance dans le secteur de l'élevage s'inscrit dans le cadre du Plan stratégique national de prévention et de contrôle de la résistance aux antimicrobiens**
- **Signature d'une convention avec les partenaires sectoriels concernés**

M. Mohammed Sadiki, Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, a présidé le mardi 09 novembre 2021, une journée d'étude sur la lutte contre l'antibiorésistance dans le secteur de l'élevage et dans la chaîne alimentaire.

Organisé par l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA), cet évènement a connu la participation des différents partenaires sectoriels concernés par la lutte contre l'antibiorésistance dans le secteur de l'élevage et dans la chaîne alimentaire.

L'organisation de cet évènement intervient dans le cadre du Plan Stratégique National pour contrôler et réduire la résistance aux antimicrobiens (RAM) dans le secteur animal et au niveau de la chaîne alimentaire. C'est également une occasion pour rappeler l'importance de conjuguer les efforts des différentes parties prenantes pour promouvoir les pratiques raisonnées qui concernent l'utilisation des antibiotiques dans le secteur de l'élevage et qui vont contribuer à la résolution de la problématique de l'antibiorésistance.

Le Plan Stratégique National de Prévention et de Contrôle de la Résistance aux Antimicrobiens, s'inscrit dans le cadre de la collaboration entre le ministère de la Santé et le Département de l'Agriculture à travers l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA). Il est complémentaire avec les autres actions prévues dans les secteurs de la santé humaine et de l'environnement.

Mis en œuvre depuis 2015, ce Plan s'aligne sur les standards internationaux de l'OMS, l'OIE et la FAO, et avec les nouvelles orientations de la stratégie « GENERATION GREEN 2020-2030 ».

Le Maroc est parmi les 6 pays retenus par le Fonds fiduciaire multipartenaire (OIE, FAO et OMS) pour la résistance aux antimicrobiens, devant bénéficier d'un appui pour l'accélération de la mise en œuvre de son plan pour la période 2021-2022.

Signature d'une convention avec les partenaires sectoriels concernés

A cette occasion, une convention de partenariat relative à la lutte contre l'antibiorésistance dans le secteur de l'élevage et dans la chaîne alimentaire a été conclue entre le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA), les associations interprofessionnelles du secteur avicole (FISA), des viandes rouges (FIVIAR), du lait (MAROC LAIT) et de l'apiculture (FIMAP), les associations de l'industrie pharmaceutique vétérinaire (ANPV et AMIP-Vet), les institutions de formation et de recherche vétérinaires (IAV Hassan II), ainsi que l'Ordre National des Vétérinaires (ONV).

La signature de cette convention vise à officialiser le partenariat et la communication entre les parties prenantes pour la mise en œuvre du plan stratégique national de prévention et de contrôle de la résistance aux antimicrobiens relevant du secteur de l'élevage et de la chaîne alimentaire, et ce afin de conjuguer et mutualiser les efforts pour une utilisation prudente et raisonnée des antimicrobiens et pour lutter contre l'antibiorésistance.